

Conseil d'école commun maternelle et élémentaire des écoles Bellebranche

Mardi 26 mars 2019

Présents : Equipe enseignante maternelle :
Equipe enseignante élémentaire : Mme Thibault et Gontier, Ms Gandubert, Leroueil et Leroux
Mairie : Mme Tourneux et M Soreau
Parents : Mmes
Mme Gautier élue (maternelle et élémentaire)
Mme El Hadaoui et M Guyomar'ch pour l'élémentaire

Excusée : Mme Prioux

Ordre du jour :

Accueil, tour de table, présentation.

Effectif de chaque école : état des lieux et perspectives.

Tour de table : équipes maternelle et élémentaire, projets de l'année, information sur le projet d'école.

Questions diverses des parents élus.

Questions aux représentants de la Municipalité et informations.

1. Accueil, tour de table, présentation

Remerciement pour le retour des questions permettant de préparer la réunion.

Il est rappelé la constitution de l'équipe de la maternelle et les fonctions de chacun :

- Mme Laurence Godivier, enseignante en Grande Section, titulaire dans l'école
- M. Raphaël Bantigny, enseignant remplaçant Mme Léoni jusqu'au 14 juin dans la classe de Petite Section
- Mme Pauline Larouelle, enseignante en Moyenne Section, affectée à l'année, et assurant l'intérim de direction en l'absence de Mme Léoni.

Elémentaire : absence de Mme Gontier du 6 au 17 mai

2. Effectif de chaque école

Maternelle

	TPS	PS	MS	GS	Total	CP
Mars 2019	0	25	27	21	73	
Sept. 2019		9 + ?	25 - 1	27 + 1	61 + ?	21 - 2
Commentaires			1 départ	1 arrivée		2 départs

Elémentaire

Au 26 mars			
Cp	24 élèves	14 familles	
Ce1/ce2	12 + 14 26 élèves	18 familles	
Ce2/cm1	11 + 14 25 élèves	25 familles	
Cm1/cm2	10 + 18 28 élèves	28 familles	
	103 élèves	et 85 familles	

Prévisions :	19 Cp
	24 Ce1
	12 Ce2
	25 Cm1
	24 Cm2
Total	104

Maternelle

De notre côté, les inscriptions en PS ont débuté, nous les encourageons tôt dans l'année pour pouvoir travailler au mieux pour la rentrée prochaine. Ce message peut peut-être être passé en élémentaire pour les fratries.

Connaître les effectifs de Petite Section le plus tôt possible nous permettra de prendre position sur l'ouverture des inscriptions aux élèves de Toute Petite Section (décision que Mme Léoni prendra en juin).

Une enquête commune aux deux écoles sera proposée aux parents courant avril : il s'agira d'interroger chaque famille sur la présence des enfants à la rentrée prochaine. Une information sera aussi insérée dans le Confluence.

Par ailleurs, les élus sont interrogés sur la position municipale quant à l'inscription d'élèves hors commune. Il semble que la position n'est pas la même entre George Sand et Bellebranche. A ce jour, la municipalité n'a pas produit de documents pour réglementer les inscriptions sur le bourg.

Elémentaire

Effectifs orientés vers la hausse (sous réserve). A signaler que plusieurs élèves de l'école n'habitent pas la commune. La possibilité d'inscrire des élèves hors commune semble permettre de maintenir les effectifs. Le sujet reste en débat.

Question aux élus : L'école privée est-elle soumise aux mêmes règles ?

3. Tour de table : résumé des projets

Maternelle

Retour sur le projet de Noël : décoration de l'école, goûter collectif, séance de cinéma, proposition de chants de Noël aux parents dans la grande salle de l'école. Merci à l'APE pour sa participation (financement intégral) dans ce projet. Nous regrettons de n'avoir pu participer au marché de Noël mais nous avons tenu à proposer des chants aux familles en différé.

Partage d'une sortie collective des 3 classes pour le mois de juin (le 14 juin) au château à Motte à Saint Sylvain d'Anjou. Un travail en amont et en suite de ce temps fort de visite sera proposé dans les classes. Les trois classes bénéficieront d'une journée avec deux temps : une visite organisée et une animation adaptée à l'âge des enfants. L'APE financera la sortie pédagogique et la municipalité pourrait prendre en charge le transport. Merci à ces deux partenaires.

Nous voulions rappeler que les sorties à la journée nécessitent d'avoir assuré son enfant avec les deux intitulés : Responsabilité Civile et Individuelle Accident. Lors du passage de l'autorisation de sortie pour vos élèves, ce message sera rappelé. Tout enfant non assuré comme il se doit ne pourra pas participer à la sortie.

Elémentaire

L'équipe alterne des temps de vie de projets collectifs et des initiatives liées à chaque classe ou cycle, tout en respectant les objectifs du projet d'école et les intentions de l'année en cours.

Sortie école aux 400 Coups pour le film Dilili à Paris (15 octobre) – Matinée jeux ludiques et coopératifs (vendredi 19 octobre) – Chorale de Noël (marché de décembre) – Coopération club de Basket avec intervenant, Alexis (5 à 6 séances par classe en janvier / février) – Visite de l'exposition Paysage au Vallon des Arts (mars) – Projet musique (vidéo) avec le SIAM (interventions de Quentin Métivier dans toutes les classes, le lundi, de fin mars à mai) – Projet finalisé par une soirée spectacle au Vallon des Arts le vendredi 24 mai – Cross de l'école (vendredi 5 avril aux Sablières) – Réflexion participation aux Foulées d'Ecouflant (21 juin) – Fête de l'école le 29 juin.

Le mardi 5 mars, sur proposition des élèves de cp, les enfants de l'école pouvaient passer la journée déguisés afin de fêter le mardi gras sur une touche carnaval.

Fête des écoles : une réflexion est actuellement menée entre les équipes des deux écoles. Il y aura un échange avec l'APE qui organise, au retour des congés de printemps.

Dans chaque classe ou en commun :

Cp : Animation Bobo Planète fin décembre (avec Ce1/ce2) – Sortie au THV en janvier – Sortie au Musée des Beaux Arts en mars + rencontre personnes âgées au foyer des Jardins à Angers – Koala des maths – Réception des résidents du foyer des Jardins en fin juin – découverte des instruments avec les Ce1/ce2 et le SIAM en mai. + Liaison avec les grandes sections tous les mardis à partir de fin avril.

Ce2/cm1 : Intervention du policier municipal (avec Cm1/cm2) – Animation sur les déchets (avec les Cm1/cm2) – Spectacle au Quai « L'oiseau de feu » - Handégamins en juin (avec Cm1/cm2) – Projet vidéo sur l'écologie avec les parents d'élèves.

Cm1/cm2 : Marché des connaissances (décembre) et en juin. Journal de classe en juin (suivant le temps disponible) – Réalisation d'une vidéo (projet musique au VDA) – sortie au Musée des Beaux-arts, de la figuration à l'abstraction (14 mars) – Réflexion sur mise en place activité kayak (deux matinées + une journée en mai / juin)

Avec les Ce2/cm1 : intervention du policier municipal pour deux séances sur la sécurité routière + une séance avec piste routière en juin – animation avec intervenants sur les gestion des déchets et le recyclage (deux séances)

Projet d'école (Démarche identique dans chaque école)

Cette année, nous avons écrit le bilan du projet d'école de 2015-2019. Il s'agit maintenant de rédiger le nouveau projet d'école, basé sur la trame du projet académique.

Après la rencontre avec Mme Cerda, IEN de la circonscription d'Angers Est, et Anne Leroy-Diaz, conseillère pédagogique sur cette même circonscription, nous avons procédé en suivant la méthodologie présentée ici :

- Faire un état de nos volontés pour les élèves
- Organiser nos volontés dans la trame du projet académique
- Privilégier les axes de travail pour lesquels nous avons le plus de volontés
- Développer nos actions dans les axes retenus pour permettre d'aboutir au projet final, rédigé.

Un travail régulier, en conseil des maîtres, a lieu sur ce projet d'école. Le projet d'école sera présenté lors du dernier Conseil d'école en juin.

<i>Est-il prévu un (des) "voyage(s)" ou sortie(s) scolaire(s) ? Si oui, pour quelles classes ? Quelles durées et où ?</i>

Pas de classe découverte cette année. Possibilité d'une sortie collective de fin d'année en fonction des projets et des finances.

4. Questions diverses des parents élus

Raphaël sera-t-il prolongé après le 14/06 si Mme Léoni ne revient pas ? Une information aux parents est-elle prévue car nous n'avons pas de nouvelles de Mme Léoni depuis novembre.

Depuis le début de l'année scolaire, nous avons eu un remplaçant dès lors qu'il y a eu une absence dans l'école. Nous avons la chance de maintenir la même personne remplaçante sur la classe de PS à chaque absence de Mme Léoni, ce qui permet d'assurer une continuité pédagogique et relationnelle pour les élèves. M. Bantigny assurera le service jusqu'au 14 juin 2019, date de fin de l'arrêt maladie de Mme Léoni. Si cette dernière venait à être prolongée, nous pourrions faire la demande du maintien de M. Bantigny sur un prochain arrêt, continuité de personnel, intérêt pédagogique et relationnel. Mais rien ne peut aujourd'hui nous garantir qu'il sera sur le poste jusqu'au 5 juillet 2019.

En ce qui concerne les informations données aux parents, nous avons fait notre maximum pour fournir les éléments certains que nous avons. La dernière information a bien fait état d'une prise en charge de la classe de PS par M. Bantigny jusqu'au 14 juin et de la direction par Mme Larouelle jusqu'au 14 juin également. La suite ne nous appartient pas. Elle est conditionnée par la santé de Mme Léoni, élément personnel dont seuls les professionnels de santé ont à juger.

Pour les prochaines rentrées scolaires, est-ce qu'un accueil des enfants en Très Petite Section est envisagé ? Exemple : Pour la rentrée de septembre 2019, les enfants nés en janvier 2017 pourront-ils être accueillis à l'école ?

Assurant l'intérim de direction, Mme Larouelle gère la partie « inscriptions » en maternelle, en lien avec la municipalité. Pour l'instant, nous nous sommes concentrés sur les inscriptions en PS, MS et GS pour la rentrée 2019. Une fois les inscriptions effectuées et les effectifs comptabilisés, Mme Larouelle transmettra ces informations à Mme Léoni qui prendra la décision de la scolarisation ou non des TPS ou PS1 en fonction des places disponibles dans l'école. Si une scolarisation des enfants nés en 2017 est envisagée, Mme Léoni en définira les modalités en accord avec la municipalité (date de début de scolarisation, nombre d'enfants scolarisés et critère de priorité).

Plusieurs familles nous ont contactés à ce propos. Nous leur avons demandé d'appeler l'école en juin 2019 pour connaître la décision prise.

Serait-il possible de communiquer aux parents quand arrivent de nouveaux élèves ? Quand changement d'effectif dans les classes / ou lorsque accueil temporaire ?

L'arrivée de nouveaux élèves est spécifiée sur les calendriers de classe et est surtout expliquée aux élèves déjà présents dans la classe, ce qui permet de préparer au mieux la venue des nouveaux arrivants. En ce qui concerne les accueils temporaires, pour l'instant, aucune scolarisation n'est déclarée comme telle.

Les effectifs des classes sont disponibles à l'entrée de chacune d'elles car la liste des élèves, mise à jour, est affichée en permanence sur le tableau d'inscription à la cantine et à l'accueil périscolaire.

ATSEM manquante : 2 courriers envoyés au maire par les parents élus au conseil d'école, qui sont en attente de réponse. Point sur l'organisation actuelle. Un RDV est pris avec Monsieur le Maire le 10 avril.

La question de la mise à disposition d'une ATSEM supplémentaire sur l'école maternelle Belle Branche n'appartient pas à l'équipe pédagogique.

Nous avons, avec 2,1 postes d'ATSEM employées par la municipalité, opté pour la répartition suivante des ATSEM :

	Classe de PS (25) Mme Léoni	Classe de MS (27) Mme Larouelle	Classe de GS (21) Mme Godivier
Lundi matin	Martine Plat	Sarah Griffon	
Lundi ap-midi	Martine Plat	Sarah Griffon	Hélène
Mardi matin	Martine Plat	Sarah Griffon	
Mardi ap-midi	Martine Plat		Sarah Griffon
Jeudi matin	Martine Plat	Sarah Griffon	
Jeudi ap-midi	Martine Plat		Sarah Griffon
Vendredi matin	Martine Plat	Sarah Griffon	
Vendredi ap-midi	Martine Plat		Sarah Griffon

Cette répartition, impossible à mettre en place en début d'année par rapport à l'autonomie des élèves, a permis d'apporter un soutien aux élèves et à l'enseignante de la classe de Grande Section.

Nous comptons conserver cette organisation jusqu'à la fin de l'année scolaire. Pour ce qui est de l'année prochaine, l'organisation devra être ré-interrogée en fonction des effectifs, des répartitions et des locaux, en veillant particulièrement à la sécurité des élèves.

Point sur la sécurité des enfants sur le temps de récréation. Y'a-t-il toujours une/plusieurs personnes pour surveiller la cour ? / « Violence » à l'école / Vigilance aux toilettes.

Pour la surveillance de la cour de récréation, un planning de répartition des services est actif et disponible dans les classes. Il y a deux personnes en surveillance sur la cour (possibilité de tuilage avec un remplaçant de surveillance si urgence).

Les élèves sont invités à passer aux toilettes avant et après chaque récréation (voire plus pour la classe des PS notamment). L'ATSEM est en charge de la surveillance des toilettes sur ces temps.

Durant les récréations, les demandes de passage aux toilettes sont accordées. Nous insistons sur le terme « demande » car cette démarche nous permet de sécuriser les allers/retours entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment. A l'intérieur du bâtiment, une ATSEM est toujours en vigilance sur ce point. La démarche est identique dans le cas d'un soin apporté après une chute ou un choc. Un rappel sur l'utilisation du registre de soins a été fait auprès des équipes.

En ce qui concerne le règlement des conflits sur les temps de récréation, nous accompagnons les élèves impliqués vers un apaisement de la situation et une discussion entre pairs soit à l'issue du conflit soit en différé. Cela peut aboutir à un débat de classe. Ce point a été noté comme axe de réflexion pour le prochain projet d'école.

Au fil de la discussion de l'assemblée, décision est prise d'échanger avec les parents concernés par les comportements de leur enfant

Projets pédagogiques / Sorties prévues ?

Nous distinguerons « projet pédagogique » et « sortie scolaire ».

Les projets pédagogiques sont, en règle générale, présentés dans les supports d'apprentissage des élèves (les modalités varient suivant les classes).

Les sorties sont organisées en parallèle et viennent compléter les projets pédagogiques. Il s'agit de sortie à visée pédagogique dans tous les cas. Nous avons déjà évoqué la sortie de juin au Château à Motte, plus haut dans ce document.

Quand seront réaménagées les structures extérieures de la maternelle ? Toit de la maternelle ?

Questions à suivre avec M Cherbonnier et M Ménard. A noter que les bancs de la cour sont en restauration actuellement.

Depuis la rentrée, les parents n'ont pas de retour sur le déroulement du temps du midi. Par exemple, nous ne savons s'il mange bien son repas ou si il mange très peu. Je ne demande pas d'avoir un retour à chaque repas. Mais peut il être envisager de quelques choses pour avoir un petit retour ? (je pense notamment pour les petites section)

Une réunion de suivi est programmée le 6 juin à propos du restaurant scolaire. De manière générale, les intervenants du périscolaire assure la coordination avec les enseignants et les parents peuvent être contactés si nécessaire.

Les repas de la cantine sont parfois très déséquilibrés exemple un midi les enfants ont mangés du potage, des haricots verts et un fruit ! Alors c'est très bien pour la pub 5 fruits & légumes par jour mais si on dit pas aux enfants de manger du pain dans ces cas là, 1h après ils ont la dalle !!!

La remarque sera communiquée aux services du restaurant scolaire.

Quelles activités sont proposées aux enfants après 16h15 ? et jusqu' à 18h30 ? (Mon fils me dit toujours " Rien" ou "du sport", il n'est pas très éloquent.)

Après 16 h 15, les élèves ont le choix entre un temps d'étude encadré, ou des jeux libres surveillés.

Très bien les activités pour les enfants avec Alexis et Laurent

5. Questions aux représentants de la Municipalité et informations.

a) Satisfaction de la prise de contact de M Avril pour des interventions sur la prévention routière.

b) Rappel demande déjà formulée lors du précédent Conseil : le bouton jaune de déclenchement d'alarme intrusion, est très sensible et mal placé. La semaine dernière, deux déclenchements ont eu lieu. Les pistes sont brouillées. Nous proposons de placer un système qui protégerait le poussoir, sans le rendre inutilisable.

La demande est prise en compte. M Cherbonnier gère la faisabilité.

c) Le sujet du tri avait aussi été abordé. Pourrions-nous avoir une poubelle jaune assez grande pour "au moins" trier les cartons et divers papiers. Il faudrait en disposer facilement... dans la cour ? Sous le préau ?.... à voir.

Il sera installé une poubelle jaune sur la cour, suivant la demande.

d) Budget et suivi : nous regrettons beaucoup le "départ ?" de M Magloire. Depuis septembre, il avait mis en place des RDV réguliers avec les écoles. Il y avait un suivi et un interlocuteur pour les questions financières. Nous avons commencé une réflexion sur les besoins et les budgets. Le système des demandes de bons était modifié. Plus de bons, un mail ? Un relevé régulier était envisagé. Nous devions nous revoir début janvier. Mais depuis, plus rien. Un communiqué par mail, informant de l'indisponibilité de M Magloire.... et c'est tout.

M Magloire a été suspendu à titre conservatoire. Cela a été un peu compliqué depuis janvier mais il ne faut s'adresser à Mme Robillard pour les bons de commande, voire M Nauroye en cas de questionnement plus précis.

Nous avons récemment reçu par courrier (11/03/2019), le montant global des dotations pour l'investissement et le fonctionnement. Nous prenons note avec satisfaction de l'accord de la municipalité pour les investissements. S'agissant du fonctionnement, la situation manque de nouveau de clarté : quelle attribution par élève ? Quel coût de la photocopieuse ? ... par ailleurs, nous avons eu "vent" par l'APE, d'une réduction de dotation proposé à l'Association avec l'argument d'un transfert vers l'école. Cela s'est-il produit ? Pourrions-nous être informés ?

Plus généralement, il serait vraiment bien de se rencontrer pendant l'année scolaire avec un responsable du type de M Magloire ou /et avec un élu référent. Cela hors des Conseils d'Ecole. Nous faisons ainsi avec M Cherbonnier avant chaque congé, ainsi qu'avec le périscolaire. C'est positif et évite les surprises, les incompréhensions...

Les élus valident la proposition de rencontres régulières et sont disponibles en ce sens.

- e) Question sur un équipement éventuel de vidéoprojecteur, classe de M Leroueil
- f) Information DDEN suite à loi Blanquer